

Demande d'examen au cas par édis préglable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale d'une évaluation environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement 22 FEV. 2022



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notique explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
Boisement de terre	agricoles sur 2 ha 85a	33ca
2. Identification o	lu (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) p	étitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom MARICHY	Prénom Anthony	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridique	
Joigr	ez à votre demande l'annexe obligatoire n	°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères annexé à l'article R. 122	-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des s (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autr	
47°c)	Premiers boisement du c totale de plus de 0,	rne superficie 3 lectores
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent form 4.1 Nature du projet, y compris les éve	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du f	ormulaire
	2 ha 85a 33ca tes	re agricole
en vohinier fa	ux accacia	
,		
	ā.	

4.2 Objectifs du projet

Obtenir un peuplement forestiers de quantité et production de bois d'œuvre.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Préparation terrain (labour, herssage) Réalisation de Faux-Semi amont plantation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.5 Dimensions et caractéristiques du p	entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto	
2, 8533	eurs caractéristiques	Valeur(s)
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Le Mathorand. 71470 La Chapelle-Thècle Section D Parcelles cadastrale W°375, 376, 377, 378 et 379	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Long	°'"_ Lat°'"\ °'"_ Lat°'"
.7 S'aait-il d'une modification/extensi	projet et	? Oui Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Ì	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		M	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		À	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		M	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Ŋ	

	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		M		
	Dans un site ou sur des sols pollués ?		· K		
	Dans une zone de répartition des eaux ?		S		
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?				
	Dans un site inscrit ?		×		
The second	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	
	D'un site Natura 2000 ?		X		
	D'un site classé ?		\boxtimes		

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oui Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		
	ences du projet identi		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décr		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né ur	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les et égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join ne annexe traitant de ces éléments): 7. Auto-évaluation (facultatif) 1. regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	dre
8	8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	Objet		
	9. Engagement et sig	ınature	
	neur l'exactitude des renseignements ci-dessus		
Fait à La	Chapelle-Thicke Mariel	le, 21	10212022
	1		

